

en vertu de la loi des Postes de 1867 (31 Vict., c. 10) dans le but "d'encourager la petite épargne, de mettre à cette fin le Bureau de Poste à la disposition de l'épargnant et de donner à chaque déposant la garantie de l'Etat pour le remboursement de son dépôt, en capital et intérêt". Des succursales de la Caisse d'épargne du Gouvernement proprement dite, sous l'autorité du Ministère des Finances, furent ouvertes dans toutes les principales villes canadiennes sous la direction d'un receveur-général adjoint et, en d'autres endroits dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, sous la direction de gérants nommés par le Gouverneur en Conseil. De \$1,483,219 le 30 juin 1868, les dépôts augmentent jusqu'en 1887. Ils s'établissent le 30 juin de cette dernière année à \$21,334,525. A compter d'il y a environ 50 ans, les banques individuelles sont absorbées une à une par la caisse d'épargne postale et, le 31 mars 1928, leurs dépôts en sont réduits à \$7,640,566. Finalement en mars 1929, les autres banques sont absorbées à leur tour par la caisse d'épargne postale.

21.—Dépôts dans les caisses d'épargne du Ministère des Postes et du Gouvernement du Dominion, années fiscales 1918-41

NOTA.—Ces chiffres ne comprennent pas ceux des caisses d'épargne des gouvernements provinciaux. Ceux de 1868-1917 se trouvent à la p. 847 de l'Annuaire de 1926. Les caisses d'épargne du Gouvernement du Dominion ont été fusionnées avec celle du Bureau de Poste en 1929.

Année	Caisse postale	Caisse d'épargne du Ministère des Finances	Année	Caisse postale
	\$	\$		\$
1918	41,283,479	12,177,283	1930	26,086,036
1919	41,654,960	11,402,098	1931	24,750,227
1920	31,605,594	10,729,218	1932	23,919,877
1921	29,010,619	10,150,189	1933	23,920,915
1922	24,837,181	9,829,653	1934	23,158,919
1923	22,357,268	9,433,839	1935	22,547,006
1924	25,156,449	9,055,091	1936	22,047,287
1925	24,662,060	8,949,073	1937	21,879,593
1926	24,035,669	8,794,870	1938	22,587,233
1927	23,402,337	8,519,706	1939	23,045,576
1928	23,463,210	7,640,566	1940	23,100,118
1929	28,375,770	-	1941	22,176,633

22.—Relevé des opérations de la caisse d'épargne postale au 31 mars 1936-41

Item	1936	1937	1938	1939	1940	1941
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts durant l'année	2,292,326	2,830,193	3,671,298	3,812,974	4,305,638	3,998,091
Intérêts sur dépôts	435,558	426,535	432,436	445,886	450,559	433,901
Dépôts et intérêts	2,727,884	3,256,728	4,103,734	4,258,861	4,756,197	4,431,992
Retraits	3,227,602	3,424,422	3,396,094	3,800,518	4,701,655	5,355,478
Au crédit des déposants	22,047,287	21,879,593	22,587,233	23,045,576	23,100,118	22,176,633

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses d'épargne de ce genre dans les provinces d'Ontario et d'Alberta. Quant au Manitoba, un système provincial de caisses d'épargne a fonctionné de 1924 à 1932, année où les dépôts furent transférés aux banques à charte.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario créa un système de caisses d'épargne et, en mars 1922, les premières succursales furent inaugurées. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 1 et 1½ p.c. par année, calculé tous les six mois. Tous les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31